



Conditions de travail des conducteurs receveurs...

NOUVELLE ACCUSATION ET GRAVE MENSONGE !

Des rédacteurs du tract SUD du lundi 16 décembre 2013 affirment que la CGT aurait mangé avec M. Bordin.

La CGT dans toute son histoire, tant dans l'entreprise que nationalement, n'a jamais trahi les salariés en encore moins « magouillé » avec les Directions d'entreprise.

Peut être que les accusateurs, adeptes de ces pratiques, savent mieux que quiconque mentir et tromper les salariés....!!!!

Par contre la Cgt est tout à fait prête à accepter toutes les critiques sur **les dernières propositions de la Direction** sur les conditions de travail, tant que cela **va dans l'intérêt des conducteurs**.

Mais pour cela, ces critiques doivent être honnêtes, loyales et constructives, mais surtout il ne faudrait pas que nos collègues de Sud oublient que ce qui est à l'origine des multiples aggravations des conditions de travail c'est l'accord du 3 avril 2003 !

Cet accord définit les taquets horaires des équipes (ex : FIAM qui finissent au-delà de 14 heures...) et liste les qualités des équipes sur les roulements : File matin, file après midi, coupée 1 et coupée 2, Amplitude, File spectacle.

Avant 2003, il n'y avait que 3 natures d'équipe sur les roulements : file matin, file après midi et coupure...les autres natures restant peu nombreuses et affectées aux titulaires ou roulements spécifiques.

Cet accord prévoit également un nombre plus important de titulaires par ligne que d'équipes sur la ligne, c'est cela qui provoque la disponibilité des titulaires de lignes ce qui les obligent à conduire sur d'autres lignes.

La signature de l'accord de 2003 **a supprimé les roulements voltigeurs 26 semaines**, ce qui donnerait aujourd'hui de bien meilleures conditions de travail aux voltigeurs.

Alors oui, depuis 10 ans les conducteurs titulaires pestent contre les disponibilités, les voltigeurs contre l'absence d'un roulement repos/travail, l'ensemble des conducteurs râlent à cause des taquets horaires, ils protestent contre la succession des équipes à coupures sur les roulements...

Depuis dix longues années cet accord est au centre des contestations des conducteurs receveurs, mais les syndicats signataires font toujours la sourde oreille à la contestation, **alors qu'une des solutions serait d'admettre leurs erreurs du passé et reconnaître qu'ils ont trompé les salariés.**

Alors oui les avancées décrochées par la Cgt ne sont pas suffisantes, nous en convenons aisément, mais cet accord de 2003 est tellement utile pour la direction qu'elle résiste encore et toujours.

Rappel des propositions de la Direction par rapport aux revendications de la CGT concernant :

- **Suppression des RV** (la Direction propose la diminution à 5 RV sur un roulement de 20 semaines contre 10 aujourd'hui + un 3ème repos voltigeur)
- **La suppression des coupures les weekends et jours fériés** (la Direction propose leur diminution mais pas la suppression et compense la contrainte par une prime de 20€)
- **Ventiler toutes les COX, COAM et COPM sur les roulements titulaires multi lignes et amplitudes** (La Direction le propose pour le dimanche et les jours fériés uniquement et propose que les titulaires fassent les COPM que sur leur ligne)
- **la modification des taquets horaires** ex : FIAM fin à 13h30; COAM fin à 14h30 (La direction refuse sauf pour les COAM fin à 15h30)
- **La fin des Dispo sur les roulements titulaires** (La direction refuse mais en parlera à Hastus !)
- **des temps de parcours et des temps de battements suffisants** (La direction refuse de graphiquer du temps de pause sur les TM sauf pour les FISP)
- **Tous les sauts de rame à Garossos** (La direction refuse mais bientôt elle n'aura pas le choix)
- **Question salaire** la Direction renvoie au NAO 2014...

Dans ce contexte, la CGT appelle à l'unité totale pour combattre le patron et pour améliorer les conditions de travail des conducteurs.

Il est capital de combattre ensemble sur les taquets horaires, un roulement de repos/travail pour tous, des augmentations de salaire...et construire rapidement l'unité pour préparer les NAO 2014 et afficher une position commune dans l'intérêt de tous les traminots.



La Cgt souhaite à toutes et tous les traminots ainsi qu'à leur famille d'excellentes fêtes de fin d'année...

Compte rendu des élus CGT au CHSCT du 10/10/2013

Sièges conducteurs...



L'enquête conjointe menée par le CHSCT avec l'élu CGT, JP. Dieguez, conducteur sur la L60, un élu Sud et le cabinet d'expertise Gugenheim, a obligé la Direction à réagir.

La Direction s'engage, par obligation, à remplacer tous les sièges des bus GNV et GX 317 sur une période de 3 ans par des sièges nouvelles générations, c'est à dire les mêmes que les 2013 !

La Direction s'engage également, avec les communes, de contrôler toutes les infrastructures routières pour mettre en conformité les ralentisseurs, supprimer les dos d'âne « anarchiques » et à améliorer le passage des bus sur les ronds points.

Service Sûreté

Une fois de plus la Direction de ce service « à part » fait parler d'elle.

Une fois de plus des roulements totalement obsolètes sont présentés en instance Chsct ou Comité d'Entreprise.

Pourtant les erreurs du passés devraient à terme corriger certaines erreurs.

Que nenni, c'est sans compter sur la détermination de la Direction qui tente encore et toujours ces prouesses inhumaines :

- Un roulement repos/travail sur lequel un agent change 3 fois de nature d'équipes sur la même semaine sans un repos intercalé. **Aucun respect des rythmes biologiques et donc de LA SANTÉ des salariés.**
- Un roulement pour 48 agents...alors qu'il n'en existe que 45 !!! Etc, etc ...

Résultat : le projet est rejeté et sera représenté en instance tant que la Direction n'aura pas compris qu'entre rentabilité et productivité il y a l'humain.

La CGT saura quant à elle faire le discernement pour donner aux traminots toute leur place à Tisséo.

Service PV

Ce service actuellement à Fontaine Lestang va être déplacé Place Occitane dans l'ancienne agence commerciale.

Les agents bénéficieront ainsi d'un espace plus grand, mieux agencé et dans un cadre plus agréable pour recevoir les usagers.

Amiante...

La Direction a fait appel à l'organisme Véritas pour contrôler toutes les stations de métro de la ligne A, suite à la découverte d'amiante à la station de Jean Jaurès lors des travaux de transformation.

Résultat : à la surprise générale le bureau Véritas dit qu'il n'y a pas d'amiante sur la ligne A !

Il faudra l'acharnement des élus en Chsct pour faire dire à l'expert que son enquête était « dirigée »...!?

Bien évidemment la Direction a occulté les recommandations du CHSCT de contrôler les plaques qui soutiennent les gaines d'aérations et de ventilations de la ligne, là ou probablement se trouvent de l'amiante.

Alors comment trouver quelque chose de précis si on cherche volontairement ailleurs?

La CGT est très étonnée que Tisséo et la SMAT (Organisme qui finance les travaux pour le SMTC) n'aient pas entamées les démarches auprès des entreprises qui ont effectué les travaux de construction du métro à l'époque, lesquelles affirmaient la non utilisation de matériaux contenant de l'amiante.

Qui protège qui ?

Comme d'habitude dans ce genre de scandale, la vérité sortira un jour, mais trop tard pour les salariés et les usagers exposés...mais toujours pour et dans l'intérêt des financiers.

La Cgt souhaite à toutes et tous les traminots ainsi

TRAM

Depuis des mois, la CGT œuvre et dénonce un TM totalement inadapté au Tram pour le lancement de la ligne Garonne.

La Direction est restée sourde aux recommandations de la CGT, mais aujourd'hui elle se retrouve dans l'urgence face à une situation dégradée et préoccupante pour le service public.

Toujours dans sa recherche optimale à l'économie, la Direction impose aux méthodes des tours de magie.

Suppression des temps techniques, peu ou pas de temps de battements, des sauts de rame aux Arènes... le nouveau TM ressemble à ça!

En fait, il ressemble tellement à une usine à gaz que même le Directeur d'Exploitation a du venir constater de lui-même.

La Direction a oublié, là aussi, qu'entre la rentabilité et la productivité il y a l'humain.

Et l'humain ne peut pas tout entendre ni tout supporter jusqu'à n'avoir aucun temps de battements suffisants, notamment à Palais de Justice et Aéroconstellation, pour simplement aller aux toilettes.

Sans compter que les temps parcours impartis ne permettent pas aux wattmen le respect des horaires et cela sur un « site propre » !

Jusqu'à faire monter la colère à Campus où les Tetr et les responsables de Secteur s'arrachent les cheveux pour tenter de réguler la ligne.

Mais comme il n'ont aucune marche de manœuvre tant le TM est trop juste, ce sont des décisions radicales qui doivent être prises. Et la dernière en date vaut son pesant d'or!

La CGT félicite le ou les responsables, des vrais, qui a ont pris la décision, face à la situation dégradée, de faire effectuer toutes les relèves à Aéroconstellation pour tenter de rétablir le carrousel.

Cette solution proposée par la CGT depuis des mois prouve toute sa pertinence.

Il est urgent que la Direction revoit le TM car les problèmes rencontrés lors de la marche à blanc ne seront rien à ceux rencontrés en exploitation à partir du 20 décembre prochain.

A quand le nouveau TM ?

En attendant la CGT conseille aux wattmen de conduire dans le respect des règles et des procédures et en TOUTE SÉCURITÉ.

La Direction doit aujourd'hui reconnaître ses erreurs et accepter que rentabilité et productivité ne riment pas avec qualité de service public ni avec améliorations des conditions de travail des salariés.

Ligne 60...

Les salariés ont gagné : pas de jumelage de la 30 avec la 60 .

La mobilisation et la détermination des conducteurs de la ligne ont fait capoter le projet de la Direction qui voulait à l'ouverture du 3ème dépôt jumeler la Ligne 30 avec le 60.

Les conséquences : suppression de 4 FIPM; création de 8 COX et 3 COPM ...

Il n'en fallait pas plus pour soulever un mouvement sur cette ligne.

Mais cela était sans compter sur la détermination des militants CGT qui par leur réactivité à permis de contrer ce projet fallacieux avec le

soutien de la plupart des conducteurs de la ligne.

Il est à noter qu'un certain syndicat ait tout fait pour tenter de démobiliser les salariés au lieu d'appuyer la revendication légitime des conducteurs.

- envoie de sms pour démobiliser et critiquer l'implication des militants CGT
- Propos affirmant que la CGT aurait inventé ce jumelage aberrant ...etc.

Et ce malgré des documents de la Direction du 19 juin 2013 ...???

Chacune, chacun seront à même de constater que sans l'intervention des conducteurs avec la CGT, la Direction aurait jumelé la 30 avec la 60 et aggravé ainsi les conditions de travail...!

qu'à leur famille d'excellentes fêtes de fin d'année...

Mutuelle : 15% d'augmentation, ça fait mal !!!

La commission mutuelle s'est réunie le 13 novembre dernier.

Le représentant de Harmonie nous a annoncé la couleur : Les compteurs sont dans le rouge !

A ce jour, et même s'il manque le 2nd semestre 2013, de juillet 2012 à juin 2013 nous accusons un ration à 133% !

Késako? C'est tout simple, pour 100 euros cotisés elle en débourse 133 !

Cela s'explique entre autres par le fait, qu'au changement de contrat, Harmonie ne pouvait pas augmenter les cotisations pendant 18 mois et que l'amélioration des remboursements pour l'optique et le dentaire (respectivement 27% et 25% de la consommation) « plombent les comptes ».

Mais rassurez vous, pour les équilibrer Harmonie a la solution : Augmenter de 15% la cotisation mutuelle !!!

Ce qui signifie que:

- **pour un traminot, son épouse et leurs 2 enfants ce sont environ 25€ de plus par mois à payer soit un montant mensuel 178,96€/mois.**
- **Pour un traminot seul c'est + 8,27€ soit un montant mensuel de 13,14€.**

Sans compter sur la transposition de l'Accord National Interprofessionnel (l'ANI signé nationalement par la Cfdt, Cftc et CGC) dans le projet de loi de finance de la sécurité sociale pour 2014 (PLFSS) qui va fortement impacter les salariés.

En effet, la loi considère que les salariés bénéficient d'un avantage en nature payé par l'employeur, via leur contrat d'assurance complémentaire santé entreprise.

Résultat, la part patronale sera à déclarer dans la déclaration des revenus annuels...en espérant ne pas franchir une tranche...**car pour un traminot ce sont à peu près 600€ qu'il faudra rajouter à la déclaration !!!**

A force de vouloir détruire la Sécurité sociale au profit des financiers on voit bien où les gouvernements successifs, aux ordres du patronat et du capital, nous conduisent.

A un appauvrissement des salariés, car se sont toujours les mêmes qui payent et toujours les mêmes qui bénéficient de NICHE FISCALE.

Ce sont les assurés qui paieront le prix fort quand ils le pourront car aujourd'hui au 21ème siècle, des femmes, des hommes et leurs enfants ne peuvent pas se payer une mutuelle !

A Tisséo et pour la CGT, cette augmentation de 15% doit être prise en charge par la Direction lors des Négociations Annuelles Obligatoires (les NAO) qui débuteront fin janvier.

Et elle le peut, car en cadeaux, les entreprises bénéficieraient d'exonération fiscale pouvant aller jusqu'à 33 % !.

Par conséquent elle peut prendre en charge la totalité de cette augmentation et commencer à réfléchir à comment prendre en compte la cotisation mutuelle des retraités et des futurs retraités...car à la retraite ça fait mal sans la participation de l'employeur et une pension sur 12 mois !

Je souhaite :

me syndiquer

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :Prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal.....Ville.....

Date d'en-

Bulletin à transmettre à un militant ou à Cgt-TU 9, rue Michel Labrousse 31081 Toulouse Cedex



Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique

avec

Gagner
la cgt
c'est possible

Le site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr